

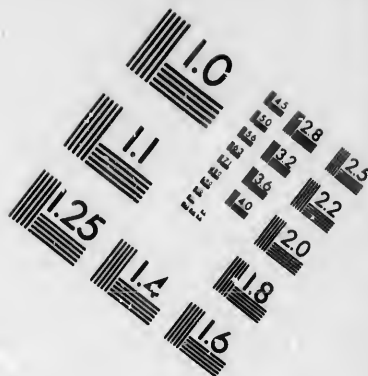
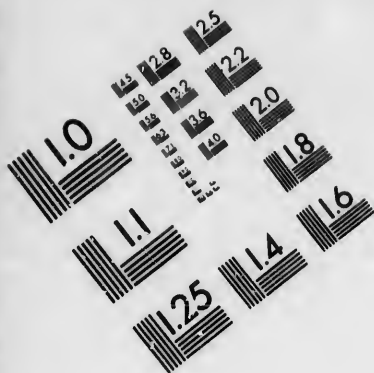
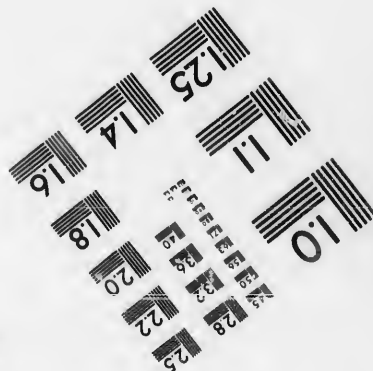
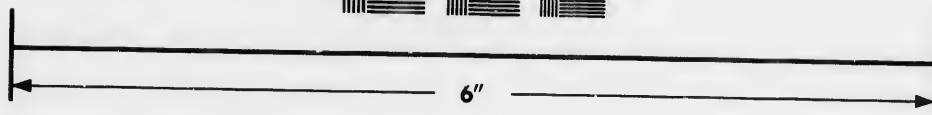
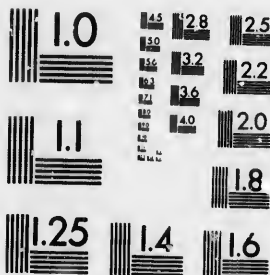


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire
qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails
de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du
point de vue bibliographique, qui peuvent modifier
une image reproduite, ou qui peuvent exiger une
modification dans la méthode normale de filmage
sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

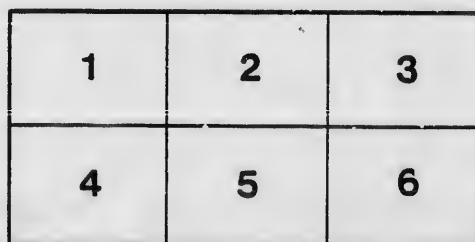
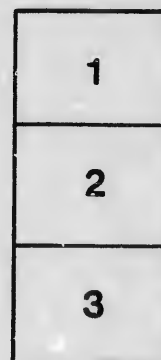
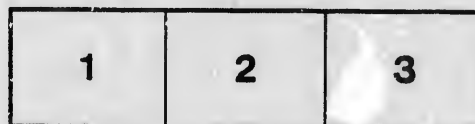
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "À SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR

L'APOSTAT CHINIQUY

Né à Kamouraska, le 30 juillet 1809, il était fils de Chs Chiniquy, alors étudiant en Droit, et de Reine Perrault. A l'âge de huit ans, il fut envoyé à l'école de Saint-Thomas de Montmagny. De retour à la Malbaie, où demeurait son père, il eut le malheur de le perdre le 19 juillet 1821. Son oncle, M. Amable Dionne de Kamouraska, recueillit l'orphelin, et après lui avoir fait donner des leçons de latin par le vicaire de la paroisse, il le plaça, en 1822, au Séminaire de Nicolet. Mais en 1825, M. Dionne cessa de payer pour lui et le mit à la porte de sa maison, le reconnaissant indigne de faire partie de son honorable famille. (1) Les abbés Leprohon et Brassard le retirèrent au Séminaire de Nicolet où il termina ses études en 1829. Quelle opinion ses condisciples avaient-ils de lui? Les uns le regardaient comme un saint Louis de Gonzague, les autres comme un hypocrite de la plus belle eau. Quoiqu'il en soit, on lui donna la soutane, et après avoir fait sa théologie à Nicolet, où il enseignait en même temps, il fut ordonné prêtre, le 21 septembre 1833, puis nommé vicaire successivement à Saint-Charles, à Charlesbourg et à Saint-Roch de Québec. Le 21 septembre 1838, on lui confia la cure de Beauport. Il prétendit, un jour, y avoir eu une vision et avoir été favorisé de l'apparition de sainte Philomène. Le misérable fourbe qu'il était déjà fit même faire un tableau pour perpétuer le souvenir

(1) Je puis certifier que l'honorable Amable Dionne était l'ami des Seigneurs Plessis, Panet et Provencher. La plus grande douleur de sa vie a été de voir son indigne neveu, devenir, de mauvais catholique qu'il avait toujours été, un mauvais prêtre ; mais ce n'était pas sa faute !



de ce prétendu miracle. Plus tard quand, après sa révolte, il parlait contre les miracles devant les Canadiens des Illinois, un d'entre eux lui rappela ce fait, à sa grande déconfiture. Et, pour se tirer d'affaire, Chiniquy répondit qu'alors il était payé par les évêques pour parler en faveur des miracles!

Le 28 septembre 1842, l'évêque le transféra à Kamouraska où il scandalisa un grand nombre de familles par sa mauvaise conduite. Un fait absolument certain, c'est que son oncle, l'Honorable Amable Dionne, lui défendit l'entrée de sa maison, et que bien des parents envoyaient leurs enfants à confesse dans les paroisses voisines, pour les protéger contre le voisinage délétère du curé.

En 1846, la tradition rapporte qu'il fut pris en flagrant délit de faute contre les mœurs; il dut quitter le diocèse de Québec et entrer au Noviciat des Pères Oblats de Longueuil. Mais nous n'avons rien d'officiel dans nos archives de l'archevêché, au sujet de son crime, car il n'y eut pas d'enquête canonique. Ce qui est certain, c'est que ce mauvais prêtre, se sentant perdu, fit de solennels adieux à ses paroissiens de Kamouraska, et leur annonça qu'il s'en allait entrer dans un ordre religieux, pour y mener une vie plus parfaite!

Le 1er sept. 1847, il sortit de chez les Oblats et se mit à prêcher la Tempérance dans plusieurs paroisses du diocèse de Montréal. Son succès et sa popularité furent immenses. Il entraînait les foules, les séduisait et les touchait jusqu'aux larmes. Mais ses mœurs étaient déplorables. Averti plusieurs fois par Monseigneur Bourget, il semble qu'il ait été perdu par l'ambition, l'orgueil et la vanité. Plutôt je crois qu'il n'avait aucune foi et qu'il jouait une ignoble comédie.

Le 28 sept. 1851, l'évêque de Montréal lui retire tous ses pouvoirs. Le 6 octobre, il lui écrit : « je voudrais que le sincère repentir allât jusqu'au plus profond et au plus intime de votre cœur. »

Quelques jours après, 19 octobre 1851, l'évêque de Québec lui donne son *exeat* pour le diocèse de Chicago, sans un seul mot de recommandation. On sait ce que fit ensuite le misérable prêtre. Il s'empara des douze cents familles canadiennes dispersées dans les environs de Chicago et les réunit dans un certain nombre de missions. En 1852, il vint au Canada pour

en emmener d'autres avec lui. Les prêtres de Québec ne voulurent pas le recevoir : les curés de Kamouraska, de Saint-Denis, de la Rivière-Onelle, non seulement lui refusèrent la permission de dire la messe, mais encore lui fermèrent la porte de leurs presbytères. Ils le connaissaient !

De retour aux Illinois, il y continua son œuvre néfaste et travailla efficacement au schisme. Tous les moyens lui semblaient bons pour arriver à ses fins. Il voulait commander, s'enrichir et satisfaire ses passions. Au reste, il entretenait ses ouailles dans une terrible ignorance, ne faisant presque jamais de véritable instruction religieuse. Maintes fois dénoncé aux évêques, Mgr Vendervelde, Mgr O'Regan et Mgr Dnggan, il ne tenait compte ni des avis, ni même des interdictions, se moquait de tous et continuait de dire la messe.

Voici ce qu'écrivait M. le Grand Vicaire Maillonx à Mgr l'évêque de Dubuque, administrateur de Chicago, le 28 mars 1858. Il faut dire ici que M. le Grand Vicaire Maillonx avait été envoyé par l'évêque de Québec pour combattre Chiniquy et convertir les canadiens qu'il avait perdus :

« Il y a un an que je suis ici. J'ai très bien connu M. Chiniquy au Canada. Je sais la conduite morale qu'il y a tenue, mais ce n'est pas le temps d'en parler... »

« 1^o Avant d'interdire M. Chiniquy, Mgr O'Regan avait... reçu des dépositions graves contre la conduite morale de M. Chiniquy. Je connais parfaitement ces faits et les personnes.

« 2^o Le dimanche qui suivit l'interdit lancé contre M. Chiniquy, le 19 août 1856, l'évêque fit publier, dans l'église de Bourbonnais et de l'Erable, qu'il avait suspendu M. Chiniquy de ses fonctions.

« 3^o M. Chiniquy ayant violé cet interdit, l'évêque O'Regan le fit excommunier publiquement le 3 septembre suivant.

« 4^o L'été dernier 1857, l'évêque de Chicago donnait sous serment devant les Magistrats de Chicago, un affidavit certifiant qu'il avait interdit M. Chiniquy le 19 août 1856, et excommunié le 3 septembre...

« Des accusations affreuses pèsent sur la tête de Monsieur Chiniquy : 1^o il a été accusé devant témoins en présence de l'évêque O'Regan, d'avoir fait lui-même brûler l'église de Bourbonnais, le 5 juin 1853. M. Chiniquy ne s'est jamais lavé

de cette accusation publique ; 2° M. Chiniquy a demandé de l'argent au Canada pour rebâtir l'église de Bonrbonnais, et il est accusé d'avoir eu \$2000.00 qu'il a gardées pour lui ; 3° M. Chiniquy avait en Canada et a encore ici la réputation d'être un homme de la plus insigne immoralité. Des femmes en grand nombre qu'il a séduites ou essayé de séduire sont prêtes à en rendre témoignage. Ceux, ici, qui ont vécu dans l'intimité de M. Chiniquy, disent hautement qu'il a perdu la foi depuis longtemps et qu'il est un infâme hypocrite.»

Après son excommunication du 3 septembre 1856, M. Chiniquy continua de dire la messe. On voit que, pour gagner du temps, il essaya de se réconcilier avec son évêque, et, le 25 novembre 1856, il lui écrivit une lettre de soumission en lui demandant de lever les censures portées contre lui. Cette lettre a été reproduite par Mgr Bouget, évêque de Montréal, dans une longue lettre pastorale adressée aux canadiens catholiques de Bonrbonnais. Mgr Bouget y prouve que Chiniquy est un menteur et un fourbe d'après ses propres écrits, et prie les catholiques de ne plus le suivre dans ses égarements et sa révolte.

Le 27 mars 1858, M. Chiniquy écrit à M. Mailloux :

« Mon cher M. Mailloux,

« J'ai le bonheur de vous informer que j'ai fait la paix avec notre bon évêque Smith, administrateur du diocèse. Le révérend M. Dunn sera avec moi, à midi, chez vous, pour vous demander à dîner et vous porter l'acte canonique de ma soumission. En attendant, aidez-moi à remercier le bon Dieu qui a mis fin à ces déplorables divisions.

« Et croyez-moi bien

« Votre dévoué serviteur,

« C. CHINIQUY Ptre,

« Missionnaire de Sainte-Anne. »

L'original de cette lettre est aux archives de l'Archevêché de Québec.

MM. Chiniquy et Dunn se présentèrent donc chez M. Mailloux, mais comme ils n'avaient pas de lettre de l'Administrateur, la démarche n'eut aucun résultat. En fait, Mgr Smith ne permit jamais à M. Chiniquy de célébrer les saints mystères et ne le releva pas des censures qu'il avait encourues.

Le 1^{er} avril 1858, Chiniquy écrit à M. Maillonx qu'il fait une retraite et il demande que l'on fasse la paix. Il veut se convertir. « Vous savez, dit-il, combien je suis faible et pécheur. Ah ! ne me rendez donc pas plus faible et plus pécheur en me poussant au désespoir. » (1) Le malheureux ne se convertit pas. Le 3 août 1858, Mgr Duggan, évêque de Chicago, l'excommunia publiquement et en présence d'une foule énorme ; ce fut la fin d'une ignoble comédie. Chiniquy ne pouvait plus se dire catholique après cela. Il aurait bien voulu continuer de l'être, pour jouir et commander dans l'Eglise. Ce n'est pas lui qui est sorti de l'Eglise, c'est l'Eglise qui l'a rejeté et vomit. Alors il se déclara protestant et tâcha de garder dans le schisme et l'hérésie toutes les âmes qu'il avait perdues. Les missionnaires canadiens finirent par avoir raison de ses ruses et de ses mensonges. Presque toutes les familles égarées revinrent au bercail.

Pendant plusieurs années, l'apostat plaida contre l'évêque pour garder la propriété de l'église de Sainte-Anne. Il fut condamné par tous les tribunaux. Le jour où il devait remettre cette église, elle fut détruite par un incendie.

Chiniquy a violé ses vœux solennels. Il s'est marié en 1864. Après avoir demeuré à Sainte-Anne (Illinois), plusieurs années, il voyagea beaucoup, quêtâ, vendit des livres infâmes contre la religion catholique, vint plusieurs fois en Canada, alla prêcher en Angleterre, en Ecosse, jusqu'en Australie. Il a fait partout un mal énorme.

Lorsqu'il se présenta à Québec en 1859, Mgr Baillargeon écrivit pour défendre aux fidèles d'aller entendre l'apostat. « Vous savez tous que M. Chiniquy s'est révolté contre son évêque et par conséquent contre l'Eglise ; qu'il a déclaré publiquement qu'il n'appartenait plus à l'Eglise Catholique... »

« Ce sont des faits publics..... devenus trop évidents par la conduite impie qu'il a tenue depuis quelques années dans le diocèse de Chicago où il a porté le scandale à son comble et entraîné dans la ruine un grand nombre d'âmes faibles. C'est encore un fait public que M. Chiniquy a été excommunié et qu'il est demeuré dans son excommunication. »

(1) Archives de l'Archevêché de Québec.

M. Chiniquy est mort à Montréal, le 16 janvier 1899, en apparence dans l'impénitence finale. Six jours avant sa mort, il avait dicté son testament religieux publié dans la *Montreal Gazette* et dans lequel il répète tous ses blasphèmes contre l'Eglise catholique.

MGR. H. TÊTU.

Procureur de l'Archevêché
de Québec.

DATE LIMITE

6/6/1968			

 PRINTED IN U. S. A.

